



GROUPEMENT DE GESTION CYNEGETIQUE N°6
DE L'UNGERSBERG et du HAUT-KOENIGSBOURG
Siège social : Maire d'Albé (67220)

Le Président Secrétaire : Christian MULLER
Tél : 03 88 82 84 52 – Port : 06 07 87 74 83
E-mail : christianmuller.chasse@orange.fr
Le Trésorier : Jean-Claude GLOECKLER
Tél : 03 88 08 96 25 – Fax : 03 88 08 59 66

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MAI 2010

Accueil

Le 15 Mai 2010 à 9 heures 30 les membres du groupement de gestion cynégétique se sont réunis à la Mairie d'Albé

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian MULLER qui salua Monsieur Gérard LANG, président de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin, Monsieur WEBER et Monsieur FLORENTIN, présidents d'honneur, ainsi que les autres personnes présentes et invitées notamment les représentants de l'ONF, des Louvetiers et les membres de la Fédération.

Monsieur MULLER remercie tout particulièrement Monsieur Maurice KUBLER, maire d'Albé pour sa présence et la mise à disposition de la salle.

A. Approbation du procès-verbal de l'AG 2009

Le procès verbal de l'Assemblée Générale 2009 est approuvé à l'unanimité

B. Rapport moral du Président

Le Président informe que le comité s'est réuni plusieurs fois cette année. Lors de ces réunions a été évoqué le problème du nombre de bracelets « grand gibier » attribués. En effet l'importance croissante de la demande de prélèvements par les autorités, n'est pas en adéquation avec la situation sur le terrain. Rien ne justifie une telle augmentation des prélèvements.

En ce qui concerne le chevreuil, le nombre de spécimens est stable. On observe que le poids moyen de l'animal est en légère augmentation. Monsieur MULLER y reviendra lors de la présentation des trophées.

Le Président appelle à la vigilance et à la prudence de chaque adjudicataire dans l'exploitation de sa chasse.

Il rappelle qu'une journée spécifique est dès lors consacrée chaque année à la formation des gardes-chasse. C'est la fédération qui organise ces journées.

C. Rapport financier

Le trésorier Monsieur Jean-Claude GLOECKLER présente les comptes

Les Réviseurs aux Comptes Messieurs NUSS et KAEMPF proposent de donner le quitus pour ces comptes.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Fixation du montant de la cotisation

Le montant de la cotisation reste inchangé à savoir :
0,10€ à l'hectare avec un minimum de 16€

Le montant est approuvé à l'unanimité

L'état des comptes le permettant, le Comité propose d'offrir exceptionnellement de repas à l'assemblée

D. Intervention de Monsieur Michel GEWINNER

M. Gewinner, Président de la commission grand gibier, intervient sur la situation préoccupante des grands cervidés. Il soulève les problèmes liés aux bracelets (règles d'attribution, réalisation des tirs), A cet effet, il rappelle que les réalisations affichent un déficit inquiétant. Il évoque le problème lié au comptage des cervidés, à la subvention de Bruxelles, à la densité et à la fameuse règle de prélèvement (1/3).

E. Opération « pierre à sel »

L'opération est maintenue pour l'année à venir

F. Subvention à l'UNUCR et piégeage

Une somme de 300€ est accordée à l'UNUCR
Une somme de 150€ est accordée à la section de piégeage

G. Intervention de M. GERARD LANG

Monsieur LANG intervient sur la sécurité sanitaire lors de la commercialisation de la venaison, le plan de chasse et les recours possibles ainsi que sur la verbalisation. Il rappelle à ce propos que le timbre « sanglier » est obligatoire et verbalisable
Il informe de ses nombreuses interventions sur ces thèmes auprès des autorités.

H. Intervention de M. Jean-Claude KUNTZMANN, nouveau Président des Louvetiers

Monsieur KUNTZMANN intervient sur la réglementation des tirs de nuit et l'opportunité des battues administratives si nécessaires en cas de locataires défaillants

I. Intervention de M. JONATHAN FISBACH

Monsieur FISBACH rappelle que les trois maladies, la tularémie, la brucellose et la trichine sont transmissibles à l'homme. De ce fait, la prudence dans la manipulation du gibier s'impose. Pour la *venaison* : une éviscération rapide et complète ainsi qu'une mise au frais sitôt après la mort. La traçabilité de chaque animal est indispensable (à tout moment il faut pouvoir remonter à la source)

J. Intervention du Président

Monsieur MULLER présente le rapport d'activité de la commission « chevreuil ». Cette année, il fait une présentation des têtes bizarroïdes qui suscite un réel intérêt de l'auditoire.

Messieurs LANG et FISBACH apportent des explications sur l'âge des animaux (mâchoires) et les origines de ces traumatismes.

L'auditoire intervient sur les comportements du chevreuil.

Monsieur MULLER remercie Messieurs VERDUN et DOERLER pour la confection du tableau de présentation.

K. Nomination de 3 nouveaux membres du Comité

Monsieur MULLER propose de renforcer le Comité par la nomination de trois nouveaux membres. Les candidats Messieurs :

DOERLER Bernard

BERGER Thierry

KAEMPF Guillaume

Ont été élus à l'unanimité

L. Divers

Dégâts sangliers

Monsieur Jean-Paul ESCHLIMANN, Président du GGC du Champ du Feu, insiste sur la nécessité de poursuivre les efforts engagés contre la prolifération des sangliers.

Monsieur MULLER indique que la facture s'élève à 49 000€ pour le secteur Ungersberg-Haut Koenigsbourg

Sécurité

Le recours aux assurances, premiers secours, hélitreuillage, intervention des pompiers, médecins, premiers soins, gendarmerie furent évoqués.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance
Il invite l'assemblée au traditionnel sanglier à la broche

Le Président Secrétaire

Christian MULLER

